

Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire

du jeudi 04 décembre 2014

Présents ou représentés :

Collège A : Claudine Mélan, Karine Duvignau, Jacques Lajarrige (procuration à Karine Duvignau), Philippe Birgy (procuration à Enrique Fraga), Myriam De Léonardis, Éric Foulon, Philippe Canguilhem.

Collège B : Patrice Bouyssières, Jean-François Camps, Christian Valade (procuration à Myriam De Léonardis), Anne Rohr, François Grèzes-Rueff, Sébastien Rayssac (procuration à Eric Foulon), Egéa Anne (procuration à Philippe Canguilhem), Enrique Fraga.

Collège BIATSS : Michel Chandelier (procuration à JF Camps), Françoise Duprat (procuration à JF Camps), Sophie Gosselin.

Collège Étudiants : Margot Petit-Breuil (procuration à Marion Pressé), Clément Daney (procuration à Alexandra Neira), Alexandra Neira, Damien Renier (procuration à Marion Pressé), Marion Pressé, Guenaëlle Chaambany (procuration à Alexandra Neira), Agnès Wuyam De Gracia, Élodie Cahuzac, Xavier Régnier (suppléant), Hugues Raynaud, Guillaume Frémont.

Collège des personnalités extérieures : Jean-Pierre Margaix (procuration à Patrice Bouyssières), Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières), Elodie Tesson (procuration à Myriam De Léonardis).

Invités :

Excusés : Mme Auvergne, Mme Dallet, Mme Redon.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle Martin

La séance débute à 16h50, le quorum étant atteint.

. 1 Vie Universitaire et Culture (VUC)

FSDIE Projets du 12 novembre 2014

Quinze projets ont été présentés en commission. Un projet a été rejeté et un projet repoussé à une prochaine commission. Le montant total des 13 projets retenus s'élève à 19 820.53 €.

Question de Claudine Mélan : le détails des deux projets théâtre relatifs à la représentation des troupes n'est pas très clair, s'agit-il de rémunérations à des personnes ?

Réponse de Christian Mange : en aucun cas le FSDIE ne finance des personnes, les fonds sont destinés nécessairement à l'achat de matériel, aux frais de location, d'exposition, de communication, de logistique ou à des frais liés à la découverte du patrimoine historique et culturel. Ce fonds de Solidarité et Initiatives Etudiantes (constitué par une partie des frais d'inscription acquittés par les étudiants) sert, entre autres, à soutenir la réalisation de projets étudiants, à caractère associatif ou individuel, sous la forme de subventions attribuées par l'Université. Il ne faut pas confondre avec les subventions « IMPEC'ART » (fonds de l'Université) qui, elles, sont réparties parmi les différents metteurs en scène ou autres personnes accompagnant une action.

Question de Philippe Canguihem : où les étudiants peuvent-ils trouver les formulaires, les calendriers et toutes les démarches à suivre ?

Réponse de Christian Mange : tout le monde peut trouver les informations dématérialisées sur le site de l'Université ou sur celui de la PAIE à la Maison Initiative Etudiante (MIE). Une permanence est tenue à la disposition des personnes qui souhaitent des renseignements.

La CFVU approuve à la majorité les avis de la Commission FSDIE du 12 novembre 2014.

Votants :28
Abstention :
NPPV :1
Contre :0
Pour : 27

Intervention de Christian Mange : une proposition est faite aujourd'hui de rajouter deux points à l'ordre du jour qui n'étaient pas prévus et pour lesquels il est important pour certains de nos étudiants qu'ils soient votés assez rapidement

Augmentation de l'aide sociale : achat supplémentaire de tickets « restaurant universitaire ».

Présentation Christian Mange : la FSDIE a financé 44 contremarques de tickets restaurant Universitaire à hauteur de 10 000 € à ce jour en 2014.

En accord avec la DIVE, et aussi grâce aux reliquats de fin d'année, Christian Mange propose à l'assemblée de rajouter 15 000 € pour l'achat de tickets supplémentaires. Ils seront stockés à la DIVE et gérés par les Assistantes Sociales aux étudiants les plus en difficulté. Cela permettra de terminer l'année 2014 et de construire un stock pour 2015.

Intervention d'Enrique Fraga : nous rencontrons beaucoup d'étudiants à l'heure actuelle en grande difficulté financière et familiale. Il faut soutenir les plus démunis ou timides qui n'osent pas forcément demander de l'aide directement. Il est très important d'émettre un avis favorable à cette aide supplémentaire et permettre d'améliorer le quotidien alimentaire de certains étudiants.

Question de Guillaume Frémont : pourquoi ne pas proposer plus si les reliquats le permettent ?

Réponse de Christian Mange : du point de vue de la gestion administrative et technique, la DIVE ne pas gérer plus en cette fin d'année.

Question de Patrice Bouyssières : demande est faite à l'Assemblée si une ou plusieurs personnes s'élèvent contre le vote de cette aide supplémentaire d'un montant de 15 000 €, non prévue à l'ordre du jour.

Aucune main levée.

La CFVU approuve à l'unanimité l'augmentation de l'aide sociale avec l'achat supplémentaire de tickets « restaurant universitaire » d'un montant total de 15 000 €

Votants : 28
Abstention : 0
NPPV : 0
Contre : 0
Pour : 28

Demande de subvention pour l'Association EIMA ERASMUS INTERNATIONAL d'un montant de 800 € pour l'année 2014

C'est une association qui participe chaque année et pour laquelle (comme pour chaque association sur le campus) une subvention de 800 € est allouée. L'Université a une convention avec cette association. Les comptes ont été contrôlés par la DIVE, le budget est en ordre et un avis favorable de la DIVE a été émis.

Question de Patrice Bouyssières : demande est faite à l'Assemblée si une ou plusieurs personnes s'élèvent contre le vote de cette subvention de 800 €, non prévue à l'ordre du jour.

Aucune main levée.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande de subvention pour l'Association EIMA ERASMUS INTERNATIONAL d'un montant de 800 € pour l'année 2014.

Votants : 28
Abstention : 0
NPPV : 0
Contre : 0
Pour : 28

2. Formation, Orientation, Insertion (FOI)

Présentation de la répartition du budget GEVU 2015

Présentation Patrice Bouyssières Mickaël Pouzenc VP Moyens et prospective de l'UT2J propose que la DOSI et le SUAPS intègrent pour le budget le GEVU (qui comprend déjà les lignes budgétaires SED, FORMATION VIE ETUDIANTE, FSDIE, CIAM, CRSU). Il est important de mettre en œuvre les directives de la nouvelle loi ESR en fusionnant les crédits qui correspondent directement à la Formation Vie Universitaire et votés par la CFVU.

Concernant les recettes propres (hors dotation de l'Université) le montant s'élève à 1 114 112 €. Il faut rajouter 824 758 € de la dotation de l'Université, ce qui fait un total de 1 938 870 €. Cette somme est due en grande partie grâce au fonctionnement du SED. Le montant relatif au fonctionnement GEVU est assez élevé (310 000 €), car sur ces fonds sont remboursés les étudiants qui sont trompés d'orientation, les demandes d'exonération de droits d'inscription, les boursiers.

Le budget affecté aux projets pédagogiques est amputé de moitié car il fallait faire face à la mise en œuvre de la Licence à 1 500 heures à moyens

constants, et aussi pouvoir absorber la hausse des effectifs étudiants cette année : plus de 27 000 étudiants contre 25 000 l'an dernier).

Répartition de l'enveloppe prévisionnelle GEVU :

CF 96101 – SED..... 580 012 €

CF 96102 – FORMATION VIE UNIVERSITAIRE.....89 352 €

CF 96103 – DIVE.....240 000 €

CF 96104 – FSDIE.....220 000 €

CF 96105 – CIAM.....194 760 €

CF 96106 – CRSU..... 9 200 €

CF 96107 – DOSI.....127 680 €

CF 96108 – SUAPS....167 866 €

Question de François Grèzes-Rueff : pouvez-vous donner un élément de comparaison avec 2014 ?

Réponse de Patrice Bouyssières et Christian Mange : à part la réduction de moitié pour les « projets pédagogiques », le budget initial 2015 est quasiment le même au départ que celui de 2014. Il y a juste la ligne FSDIE qui est passée de 210 000 € à 220 000 €, ceci dû en partie à l'augmentation du nombre d'étudiants.

Pour François Grèzes-Rueff , cette reconduction systématique du budget sans tenir compte des besoins supplémentaires (exemple de la demande d'interprètes pour les sourds ou malentendants) semble affaiblir l'Université dans son autonomie. Les nombreuses demandes faites au Ministère à ce sujet semblent rester sans réponse à ce jour.

Question de Hugues Raynaud : ce budget a été attribué avec les services centraux, mais a-t-il été véritablement imposé ou proposé ?

Réponse de Patrice Bouyssières : de nombreuses négociations ont été faites avec les Directeurs de composantes avant de faire cette répartition. Il s'agit d'un budget prévisionnel, et ils ont tenu compte des éléments sur deux trois années. Pour exemple le SED a été bénéficiaire pendant trois ans en fin d'année, c'est pourquoi pour 2015, le SED a accepté de revoir à la baisse son budget de 100 000 € au bénéfice des autres UB. Le GEVU peut avec toutes ses lignes budgétaires intervenir sur des transferts d'ajustements au sein de l'unité afin de répartir au mieux en fonction des besoins ou difficultés de chacun. Il est bien évident que chaque ligne gardera toutefois son autonomie de décision.

Les membres présents APIEM à l'Assemblée se positionnant malgré tout contre le budget général de l'Université, décident de s'abstenir pour le vote du budget GEVU 2015.

Mr Enrique Fraga montre aussi beaucoup de doutes concernant la dotation au budget général présenté, mais malgré tout ne s'oppose pas au vote.

Une précision est apportée par François Grèzes-Rueff sur le vote ; il faut savoir que l'ordre du jour parle exclusivement de la répartition de l'enveloppe GEVU et non pas de la dotation générale de l'Etablissement. L'intégration de la DOSI et du SUAPS est la bienvenue.

Précision aussi a été émise par Anne Hébraud Directrice du SUAPS ; cette solution a été proposée et acceptée et non pas imposée.

La CFVU approuve à la majorité la répartition du budget GEVU 2015

Votants : 28
Abstention : 12
NPPV : 0
Contre : 1
Pour : 15

La séance est close à 17h40

Questions diverses

Pas de questions diverses

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire



Patrice BOUYSSIÈRES